



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL séance du 18/04/2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du onze a deux-mille-vingt-quatre, sous la Présidence de M. LAVERGNE Didier, Maire.

Le Président : Didier LAVERGNE, le maire

Membres du Conseil Municipal présents :

Angélique MAUFRAS, Corinne BAILLARGEAU, Nadine ECHAROUX, Didier LAVERGNE, Éric SICARD, Erwan SYLVESTRE, Bernard CLEMENT, Thierry SYLVESTRE

Membres du Conseil Municipal absents:

Carole MONTOUX

Procurations : -

Secrétaire de Séance : Corinne BAILLARGEAU

Présents : 8 **Absents :** 1 **Quorum :** 5

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Approbation Procès-Verbal des CM du 15/02/2024 et du 29/02/2024**
- **Fongibilité des crédits**
- **Élection Européenne**
- **Commission de contrôle de la régularité des listes électorales**
- **Recensement Insee 2024**
- **Tour Poitou-Charentes**
- **Comité des Fêtes**
- **Nom des Places**
- **Mâts de mesure**
- **Colis Gourmand fin d'année**
- **Rallye Routier en Charente**
- **Pompe à chaleur Salle des Fêtes**
- **Chapelle de Germeville**
- **Gendarmerie d'Aigre**
- **Calitom**
- **Columbarium**
- **Location ancienne poste**
- **Stérilisation Chats**
- **Aménagement parking place de la mairie**
- **Terrain de boules Place de l'An II**

- **Place des Pelles**
- **Inauguration Place des Pelles**
- **14 juillet**
- **Distributeur de pain**
- **Journée citoyenne ramassage des déchets**

Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE ET DELIBERATIONS

- **Approbation Procès-Verbal des CM du 15/02/2024 et du 29/02/2024**

Les procès-verbaux des Conseils municipaux du 15 février et du 29 février 2024 sont approuvés à l'unanimité.

- **Fongibilité des crédits**

Le Maire relève qu'il n'y a eu aucun mouvement de crédits depuis le dernier conseil municipal.

- **Élections Européennes**

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 représentants européens, parfois appelés « eurodéputés ». Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029. A partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat du Parlement européen.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures

Les tours de garde

8 h – 10 h 30 : Corinne BAILLARGEAU et Thierry SYLVESTRE

10 h30 – 13 h : Bernard CLEMENT et Nadine ECHAROUX

13 h – 15 h30 : Didier LAVERGNE et Erwan SYLVESTRE

15 h 30 – 18 h : Angélique MAUFRAS et Eric SICARD

- **Commission de contrôle de la régularité des listes électorales**

Les membres de cette commission :

Conseiller municipal : Titulaire : Angélique MAUFRAS - Suppléante : Nadine ECHAROUX

Délégué de l'Administration : Titulaire : Bernadette RICHARD - Suppléante : Nadine CLEMENT

Délégué du tribunal judiciaire : Titulaire: Auguste BERTRAND - Suppléante : Françoise LAVERGNE

Cette commission doit notamment contrôler la régularité des listes électorales, elle doit opérer ce contrôle au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin.

- **Recensement Insee 2024**

Recensement	2018	2024
Nombre d'habitants	154	171 (71 à Chillé, 89 à Germeville, 9 au Coudret et 2 aux Châtelets) <i>(Depuis, 2 de plus à Germeville)</i>
Nombre de logements	117	130
Décès et départs entre 2018 et 2024		-32
Naissances et arrivées entre 2018 et 2024		+32













Le recensement 2018 s'avère erroné : différence de 17 personnes et de 13 logements. Ces erreurs ont pénalisé la commune lors du calcul et la dotation de l'Etat basé sur le nombre d'habitants.

Historique de la population :

1793	1800	1806	1821	1831	1841	1846	1851	1856
437	675	705	773	803	861	863	853	784
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
749	780	736	718	722	641	602	624	593
1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962
593	557	518	483	462	425	404	392	348
1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008	2013	2018
296	259	250	225	200	203	204	185	155
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
147	-	-	-	-	-	-	-	-

• **Tour Poitou-Charentes**

La 38^{ème} édition du Tour Poitou- Charentes se déroulera du 20 au 23 Août 2024. Il passera dans la commune le mercredi 21 août lors de la 2^{ème} étape qui reliera Gensac la Pallue à Niort. 14 signaleurs seront nécessaires pour sécuriser les intersections.

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	  	Signaleurs	Gendarmes	Course à 43 km/h	Course à 45 km/h	Caravane	DANGERS
		• Route à gauche		1					
139.7	42.0	CEDEZ LE PASSAGE : D357 / D739 tout droit D357 => CHILLÉ 				12h19	12h17	11h03	
		• D739 => AIGRE		1	1				
		• D739 => VERDILLE		1	1				
		• Route à droite		1					
		• Route à gauche (ORADOUR)		1					
		• Rue du Perret (ORADOUR)		1					
137.8	43.9	D357 / D67 tourner à droite D67 => CHILLÉ 				12h21	12h19	11h06	
		• D67 => BARBEZIERES (ORADOUR)		1					
		• Route à gauche (ORADOUR)		1					
137.3	44.4	D67 / D88 tourner à gauche D88 => CHILLÉ 				12h22	12h20	11h07	 
		• D67 => AIGRE (ORADOUR)		1					
		Chantereine							
		• Route à gauche EARL De Chantereine (ORADOUR)		1					
136.8	44.9	CHILLÉ (ORADOUR)				12h23	12h21	11h08	
		Avancée de trottoir côté droit							 
		Avancée de trottoir côté gauche							 
		• Rue du Moulin de Coudret (ORADOUR)		1					
		• Impasse Norine (ORADOUR)		1					
		• Rue du Bourg de Chillé (ORADOUR)		1					
		• Rue de l'Ecole (ORADOUR)		1					
		Route du Dop							
		• Place de la Croix Neue		1					
		• Impasse Ballanger (ORADOUR)		1					
		• Chemin de la Loge (ORADOUR)		1					
		Sortie Chillé							
		• Route à gauche (ORADOUR)		1					

- **Comité des Fêtes**

Suite à l'assemblée Générale extraordinaire du 02 Mars, un nouveau bureau a été élu.

La Présidente : Angélique MAUFRAS

La Trésorière : Nadine ECHAROUX

La Secrétaire : Magalie BOUCARDEAU

Les membres : Pascale MOREAU, Mauricette CARRE, Amandine SYLVESTRE, Ludovic MAUFRAS, Corinne BAILLARGEAU, John MALLINCKRODT, Jessica MALLINCKRODT.

- **Nom des Places**

Plusieurs places n'ont pas de nom. La dénomination des rues et des places publiques relève de la compétence du conseil municipal.

Des propositions :

Place en face de l'Ancienne Poste

Place dans le virage de la route du Dop

Place à l'angle de la route du Dop et de la rue du Moulin de Coudret



Aucune décision n'est prise, à réfléchir pour le prochain conseil municipal.

- **Colis Gourmands de fin d'année**

Habitants permanents et étrangers résidents + de 6 mois dans la commune : 93

Propriétaires maisons numérotées, non louées et propriétaires inscrits sur la liste électorale : 4

Propriétaires résidences secondaires numérotées présents sur la commune lors de la distribution : 19 (présents en 2023 : 4)

Agents communaux : 3

Pour les fêtes de fin d'année 2023, 110 colis avaient été commandés auprès du Marché des saveurs au prix unitaire de 21 €, 104 ont été distribués.

Ce nombre est reconduit pour 2024.

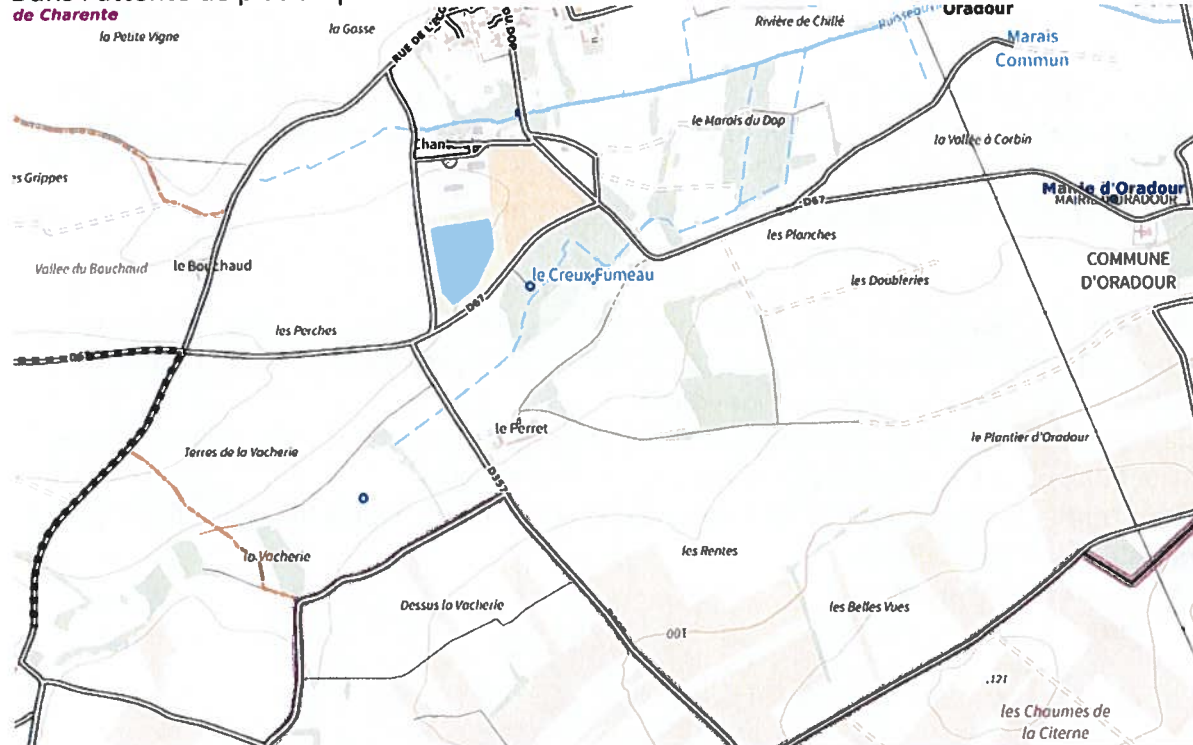
Le magasin Autour du feu propose de nous faire un devis pour ces colis.

- **Rallye Routier en Charente**

Samedi 19 et dimanche 20 octobre, dans le cadre du championnat de France des Rallyes Routiers, une compétition moto sur route passera sur notre commune samedi entre 9 h et dimanche 0 h 30.

Environ 130 à 150 motos sont attendues.

Dans l'attente de plus amples informations.



- **Pompe à chaleur Salle des Fêtes**

La trame chauffante de la salle des fêtes ne fonctionne plus. Ce système de chauffage ne peut être réparé.

L'entreprise SYVESTRE a fourni un devis de 15 996,20 € (somme prévue au Budget 15 000 €)

Lors du dernier conseil il a été décidé de demander à une autre entreprise. Contactée, l'entreprise Presta 16 d'Anais, créée par Mr FAYE, gérée désormais par le fils Joel FAYE depuis 17 ans, a déposé un devis de 10 431,81 €

La communauté de communes Cœur de Charente est enchantée des travaux effectués sur Mansle.

Entre autres, l'entreprise a installé des pompes à chaleur réversibles à la salle des fêtes de Val des Vignes, à Saint Cybardeaux, à Mons.

La différence de tarif nous paraît énorme. Le Maire va recontacter les 2 entreprises afin de les mettre en concurrence.

Lors du choix, afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Erwan SYLVESTRE, Thierry SYLVESTRE et Nadine ECHAROUX seront exclus du vote.

- **Chapelle de Germeville**

Le vicaire général et curé de Ruffec, le père GRANGER a provoqué une Assemblée Générale de l'association, propriétaire de la chapelle. Cette association est d'accord pour nous la vendre pour une somme symbolique débattue à 1500 €.

La SAUR a été contactée pour établir un devis pour installation de l'eau et le branchement au tout à l'égout, devis qui s'élèverait aux alentours de 3000 €. Enedis : installation d'un compteur forfait 1500 €

Les frais d'acte notarié s'élèveront à 250 €

Il est à noter que la toiture a été refaite à neuf en 2004.

L'acquisition de la chapelle est approuvée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte notarié afférent et à mener toutes les démarches en découlant.

- **Gendarmerie d'Aigre**

OUVERTURE DES BRIGADES ACTUELLEMENT		
	08H – 12 H	14H – 18H
LUNDI	AIGRE	MONTIGNAC
MARDI	MONTIGNAC	MANSLE
MERCREDI	AIGRE	MONTIGNAC
JEUDI	AIGRE	MANSLE
 VENDREDI	MANSLE	MONTIGNAC
SAMEDI	AIGRE	MANSLE
DIMANCHE	MANSLE	ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE

NOUVEAUX HORAIRES ENVISAGÉS		
	08H – 12 H	14H – 18H
LUNDI	MANSLE	MONTIGNAC
MARDI	MANSLE	MANSLE
MERCREDI	MANSLE	MONTIGNAC
JEUDI	AIGRE	MANSLE
 VENDREDI	MANSLE	MANSLE
SAMEDI	AIGRE	MANSLE
DIMANCHE	MANSLE	MANSLE

Une motion de refus a été voté lors du dernier Conseil Communautaire du 11/04 par tous les maires.

- Calitom
- Les jours de collecte ont été modifiés.

Ci-dessous les prochaines dates de collecte. Collecte le matin, pensez à sortir vos bacs la veille au soir. Ces dates intègrent les reports dûs aux jours fériés(*).

ordures ménagères

Oradour
mercredi une semaine sur deux
 prochaines collectes : 17 avril, puis 2*, 15 et 29 mai

collecte sélective

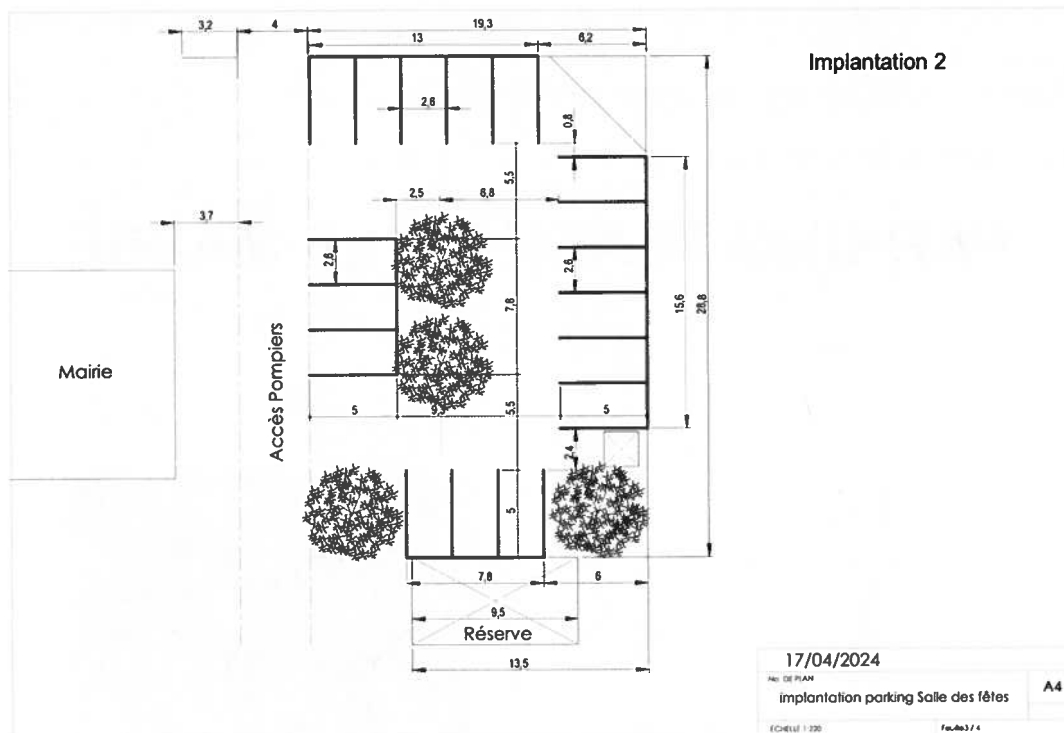
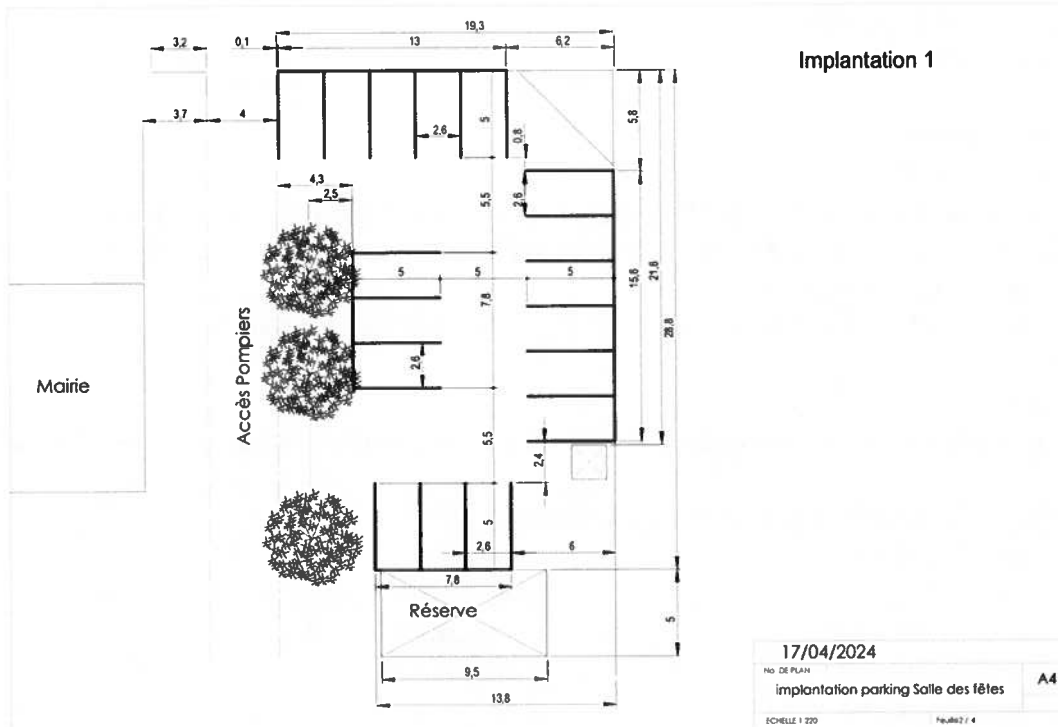
Oradour
mercredi une semaine sur deux
 prochaines collectes : 10 et 24 avril, puis 9* et 23* mai

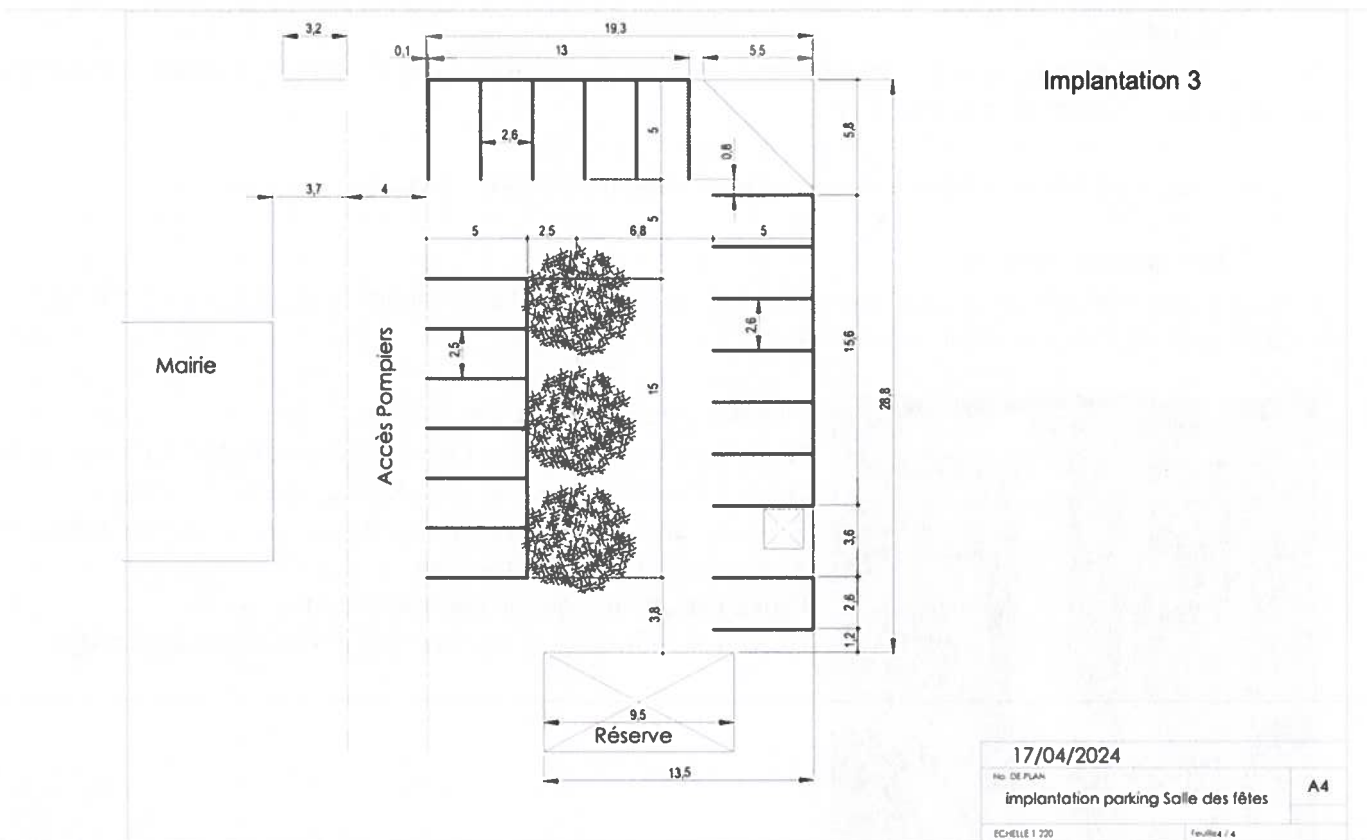
Une réunion publique à Barbezières est prévue le 16 mai à 18H30 à la salle des fêtes. (Barbezières, Lupsault, Oradour, Ranville Breuillaud) afin d'informer les administrés sur les prochaines étapes liés à la collecte des déchets : Distribution bac individuel ordures ménagères, distribution de rouleaux de sacs translucides, distribution de bac individuel pour le sélectif.

Le 29 avril, Calitom rencontre le maire pour le remplacement des bacs collectifs par des bacs individuels.

- Columbarium







- **Terrain de boules Place de l'An II**

Un terrain de boules (15 m * 4 m) est prévu sur la place de l'an II. Implantation à définir.

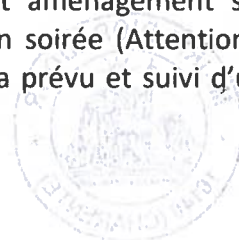
- **Place des Pelles**

Les travaux sont terminés. On attend l'attestation du Consuel, puis à suivre l'installation du compteur Enedis. L'éclairage sera à allumer selon les besoins : 1 appui = 1 h lumière. Extinction des feux à 2 h du matin. Les agents vont rempierrer la place pour la mettre de niveau et réaliser un terrain de pétanque (15 x 4 m).



- **Inauguration Place des Pelles**

La société BayWa r.e. qui a participé au montage financier de cet aménagement sera conviée à l'inauguration de cette place. La date choisie est le samedi 15 juin en soirée (Attention toutefois aux moustiques). Invitations aux habitants de la commune. Un apéritif sera prévu et suivi d'un pique-nique partagé, de pizzas, ou autres. A définir.



- **14 juillet**

Lors de la réunion de la commission « Eolien » qui s'est tenue le 09 avril, la société BayWa.r.e a proposé de participer à l'achat du feu d'artifice.

Le repas et le feu d'artifice se dérouleront le samedi 13 juillet.

Une réunion aura lieu prochainement entre le Comité des Fêtes et l'Association de Chasse.

- **Distributeur de pain**

A la demande de plusieurs habitants de Chillé, il est étudié la possibilité et la faisabilité d'installer un distributeur de pain sur la place de l'an II.



Plusieurs modèles sont disponibles.

Le distributeur qui propose jusqu'à 66 baguettes maximum coûte : Loyer trimestriel, avec un engagement de 20 Trimestres : 805 € HT soit 269 € HT par mois, 322,80 € TTC, coût qui devrait être pris en charge par la commune.

L'idée est bonne, mais le coût prohibitif.

Le conseil municipal préfère ne pas donner suite à ce projet.

- **Journée citoyenne ramassage des déchets**

Envisagée dans un premier temps au printemps, elle est repoussée en septembre 2024.

Questions diverses

- Peinture abri bus de Germeville. Il est décidé de peindre les montants en anthracite et de poncer et huiler les bois de façade.
- Nids de poule et SIMO : Les agents les rempliront d'enrobé à froid dès le 22 avril.
- SIMO : STPM : des travaux de réfection de caniveaux rue de la chapelle et chemin de la rivière sont à envisager.
- Entretien des bois : barrières devant la mairie, place des pelles, abris bus Chillé à huiler

La séance est levée à 20 heures

Le Maire,
Didier LAVERGNE

La Secrétaire de séance
Corinne BAILLARGEAU

